

Entretien

Cannes 2026 : Marie-Clémentine Dusabejambo décroche la Caméra d'or pour « Ben'Imana »

Siegfried Forster

RFI, 24 mai 2026

Son récit sur la réconciliation complexe et douloureuse au Rwanda après le génocide a fortement impressionné le jury du Festival de Cannes. En plus d'être la première réalisatrice rwandaise en sélection officielle du Festival de Cannes, Marie-Clémentine Dusabejambo est devenue, samedi 23 mai, avec « Ben'Imana », la première lauréate rwandaise de la Caméra d'or, le prix du meilleur premier film. « *Je voulais rendre hommage aux femmes de mon pays, a-t-elle expliqué lors de la cérémonie des prix. À ces mères qui avaient la force de rester debout avec dignité, de pardonner, d'avancer, même imparfaitement, douloureusement...* »

RFI : Vous êtes basée à Kigali et votre film, Ben'Imana, s'ouvre avec une vue sur une forêt, des collines et puis une assemblée dans laquelle une femme prend la parole et dit : « *Je pardonne* ». Dans votre film, est-ce le pardon qui déclenche tout ?



Marie-Clémentine Dusabejambo, lauréate de la Caméra d'or du Festival de Cannes pour « Ben'Imana ». © Siegfried Forster / RFI

Marie-Clémentine Dusabejambo : Le début du film, en fait, c'est un début et une fin. C'est vraiment un début d'une nouvelle période pour les personnages du film. Il y a eu un événement dont chacune des personnes a été victime, mais chacun avait une interprétation différente, une approche différente, selon de quel côté il se trouvait. S'il y a un génocide entre voisins, un génocide dans une famille, où est-ce qu'on se positionne à la fin ?

Le film commence dans un univers de justice où c'est le voisin qui doit être ton témoin ou ton accusateur.

C'est une question de choix. Est-ce que le pardon est un choix ? Ou bien, le pardon, même si on le veut, on doit le prouver ? Je ne sais pas si on retrouve dans le film des réponses exactes à ces questions. Mais d'autant plus qu'on est dans une atmosphère de justice, est-ce qu'on doit parler de pardon ? Doit-on parler de vérité ? De ce qui guérit ? Qu'est-ce qui peut réparer ? Quand tout s'effondre, qu'est-ce qu'on fait, vers où, vers quoi doit-on se retourner ? Mon personnage principal s'est retourné vers le pardon. Un pardon qui a un contenu qu'il faut qu'elle prouve dans la vie, il faut qu'elle le vive. Là, elle l'a prononcé, mais il faut vivre ça.

Cette assemblée fait partie des tribunaux populaires, les « gacaca », installés au Rwanda après le génocide des Tutsi. Cette forme de justice, a-t-elle été implantée par le gouvernement d'en haut ou est-elle venue par le bas, par les victimes ?

Même si c'est un film de fiction, il est basé sur des faits réels. Après le génocide des Tutsi au Rwanda, il y a eu un moment où il y avait beaucoup de bourreaux dans des prisons et le pays venait de sortir de cette tragédie. Il fallait juger les gens. Il fallait réinventer tout. Ils se sont tournés vers ces méthodes qui existaient déjà dans la communauté rwandaise, où il y avait des sages qui prononçaient des jugements, où les voisins, les collines se mettaient ensemble pour résoudre des différends entre familles. Sauf qu'après le génocide, le différend qui existait entre les voisins, les fa-

milles, c'était un génocide ! C'était ça le défi. Le film est basé sur ça, sur cette période, dans le temps où une génération s'est dit : il y a eu ça, un crime de sang. J'ai constaté dans toutes mes recherches : il faut qu'il y ait un certain moment où on dira à d'autres générations qu'on a eu une période de justice, même si cette justice n'était pas évidente. Mais il y a eu ça. Il fallait que les gens se retrouvent, il fallait que les Rwandais se parlent entre eux, il fallait qu'il y ait une libération de la parole.

Le film se situe en 2012. Vous avez mis plus de dix ans pour le réaliser. Depuis 2012, qu'est-ce qui a changé par rapport à cette réconciliation entre Hutus et Tutsi ?

Déjà, il y a eu des décisions qui ont été prises après le génocide parce qu'il fallait reconstruire, il fallait que la politique et le pays se réinventent. Tout juste après le génocide, ils ont aboli les ethnies dans les cartes d'identité. Au Rwanda, nous avons une même langue, une même culture. Ce n'est pas comme dans d'autres pays africains où le nom d'une personne indique de quelle ethnie elle fait partie. Chez nous, ce n'est pas le cas. Donc juste après le génocide, le vocabulaire a commencé à perdre tout son poids. C'était clair : il s'agissait d'un génocide perpétré contre les Tutsi. Donc, ma génération ne se définit pas par les ethnies, on se définit comme des Rwandais. Je pense que c'est cette distance qui a permis que j'arrive à faire un film comme ça.

Dans le film, les victimes, dont beaucoup de femmes, racontent les crimes qu'elles ont subis. Les faits surgissent, sont entendus. En même temps, votre



Une photo tirée du film « Ben'imana » de Marie-Clémentine Dusabejambo, présenté en sélection Un Certain Regard au Festival de Cannes 2026 et lauréat de la Caméra d'or. © Mostafa El Kashef

film porte beaucoup sur les non-dits, les tabous, sur ce qui est invisible.

Il y a toute une architecture qui a permis qu'on y arrive. Il y a les actrices et leur rapport à l'histoire, à leur sensibilité. Elles ont tout donné, elles ont donné leur corps. Pendant le casting, je cherchais vraiment des corps qui parlent avant qu'ils ne prononcent même un mot. Il y a aussi le paysage du Rwanda. J'ai remarqué dans la topographie du Rwanda que les collines s'entremêlent et dans mes personnages, s'entremêlent des histoires. Je me disais : si je fais un film, j'ai vraiment envie que ça parle rwandais, il faut que toutes ces histoires soient là, parce que c'est comme ça qu'on raconte nos histoires. Il y a toujours une vie en collectivité qui transmet cette émotion de ce que les collines et ce paysage ont vu.

Dans une scène clé, Veneranda (merveilleusement interprétée par Clémentine U. Nyirinkindi), qui prêche le pardon, se rend compte que sa fille est tombée enceinte d'un garçon de l'autre ethnie. Au début, elle n'arrive pas à accepter la situation, puis elle commence à laver les pieds de sa fille...

Ça, ce sont les hauts et les bas d'être une mère. Tu aimes, mais tu es qui tu es. Je voulais montrer cette complexité entre la mère et la fille. Il y a un moment où j'ai compris que je cherche dans tout cela le cœur d'une mère. C'est vraiment cela qui fait naître quelque chose. C'est pour ça qu'elle a prononcé son souhait de pardonner. Mais il fallait que le pardon soit physiquement vu et vécu.

Dans les remerciements à la fin de votre film apparaît le nom de Volker Schlöndorff, réalisateur allemand qui a beaucoup travaillé sur l'histoire de son pays. Avez-vous parlé avec lui du fait que le Rwanda a réussi à entamer un processus de réconciliation directe après le génocide que les Allemands n'ont jamais réussi à faire après la Shoah ?

En travaillant sur ce projet, Volker Schlöndorff m'a recommandé de faire partie du programme de l'Académie allemande du film et de la télévision de Berlin pour trois mois, ce qui m'a permis de retravailler le scénario tranquillement à Berlin. Mais c'était pendant le Covid, nous ne nous sommes pas rencontrés.